



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

ANNONCES DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT NORDIQUE

Sept-Îles, le 23 mai 2013 – *Développement Économique Sept-Îles (DÉSI)* se réjouit des annonces faites le 14 mai dernier par la Première Ministre qui démontre l'intention du Gouvernement de développer le nord en respect avec les communautés nordiques.

Les investissements à la hauteur de plus de 85 M\$ pour les infrastructures municipales ainsi que l'annonce du réaménagement de la résidence Gustave-Gauvreau dénotent une compréhension du gouvernement grâce au travail de la députée de Duplessis, Mme Lorraine Richard, face aux défis engendrés par la croissance rapide des communautés nordiques (Sept-Îles, Fermont, Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre) et l'intention d'y apporter des solutions concrètes au niveau économique et social.

Au-delà des annonces, trois éléments concrets des discours de la Première Ministre et de la Ministre des Ressources naturelles permettent à DÉSI d'entrevoir avec espoir le développement économique de Sept-Îles et de la Côte-Nord.

Premièrement, la mise en place du Secrétariat du développement nordique avec des antennes à Chibougamau, Baie-Comeau et Sept-Îles qui aura le mandat d'agir comme coordonnateur du développement nordique, en prenant en considération les particularités du Nord, est un outil que DÉSI avait espéré depuis la création d'une volonté de développement nordique de la part des différents gouvernements. Véritable antenne sur le territoire, le Secrétariat travaillera en complémentarité avec les milieux d'accueil afin de s'assurer que le Nord et le Sud du Québec soient en diapason face aux nombreux projets sur le territoire.

Deuxièmement, la volonté gouvernementale d'avoir comme priorité du développement nordique une nouvelle voie ferrée est un gage de succès à long terme pour le développement de Sept-Îles. En effet, la limite de capacité de transport du chemin de fer QNS&L ainsi que l'abandon du projet de fer du Canadian National avait fait en sorte d'exclure plusieurs projets miniers en raison de leur incapacité à sortir leur minerai du nord. De plus, en prenant pour exemple le Port de Sept-Îles avec son quai multi-usager où l'industrie participe financièrement à la construction afin de s'assurer une place dans les infrastructures portuaires à moindre coût, le Gouvernement démontre une volonté de développer des infrastructures ferroviaires qui ne seront pas une contrainte pour les compagnies minières quant à leur rentabilité tout en n'étant pas financées à part entière par les fonds publics.

Troisièmement, la volonté gouvernementale de favoriser la transformation des minerais extraits sur le territoire québécois qui sera inclus dans la nouvelle loi sur les mines ne peut qu'être bénéfique pour la région-ressource qu'est la Côte-Nord. Avec la volonté et les incitatifs gouvernementaux, les projets qui s'inscrivent dans une perspective de transformation des ressources, comme le projet d'amener le gaz naturel jusqu'à Sept-Îles de Gaz Métro, deviendront des incontournables pour le développement du Québec.

-30-

Source : Russel Tremblay
Directeur des Communications
Développement Économique Sept-Îles
418-962-7677 / rtremblay@deseptiles.com